

---

---

Demandez l'opinion du conseiller en investissement en ce qui concerne la nécessité d'avoir recours aux services d'interprètes lors de vos réunions, et la disponibilité de ceux-ci.

**POUVEZ-VOUS AGIR  
AU NOM DE VOTRE  
COMPAGNIE?**

Pouvez-vous prendre des décisions ou des engagements au nom de votre compagnie? Si tel n'est pas le cas, est-ce que le fait de devoir traiter avec quelqu'un ne possédant pas suffisamment de pouvoir décisionnel risque de frustrer votre partenaire potentiel et de lui faire perdre rapidement tout intérêt pour votre proposition? D'autre part, avez une idée claire de ce que vous êtes disposé à offrir en échange de la contribution qu'est prêt à faire l'investisseur dans le cadre d'un marché.

***AUTRES ARTICLES À EMPORTER***

**Un certain nombre d'articles pourront venir compléter votre plan d'affaires ainsi que votre exposé oral :**

- ✓ une lettre de présentation et de recommandation de votre banque, de votre vérificateur ou de votre avocat;
- ✓ des échantillons des produits ou services que vous offrez;
- ✓ un album de photos montrant vos produits, vos installations de fabrication ou de services, vos principaux projets et du matériel pertinent divers;
- ✓ une sélection de cadeaux à offrir à titre gracieux et ayant rapport, si possible, à votre entreprise; renseignez-vous auprès de la mission canadienne afin de savoir dans quelle mesure ils sont convenables.